

19 - Bibliothèques municipales - Acquisitions patrimoniales - Participation financière de l'Association des Amis des Musées et de la Bibliothèque

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : La Bibliothèque municipale a acquis cette année, pour enrichir ses fonds, plusieurs pièces sur le marché de l'art.

- Un recueil anglais très rare **d'eaux-fortes** d'après des dessins du peintre romain Andrea Locatelli représentant des paysages de la campagne romaine. Ce recueil de 30 planches est l'œuvre du dessinateur anglais William Austin. Il témoigne de l'engouement que connaîtra le XVIII^{ème} siècle européen pour le paysage classique italien, du rôle que jouera la gravure pour la diffusion de modèles esthétiques, de la place que la pratique du dessin occupera dans les loisirs des élites anglaises. Ce recueil est un écho anglais au Grand Tour que pratiquaient alors les jeunes gens fortunés de ce pays. Localisé dans de rares bibliothèques publiques (à l'Université de Yale et à la Huntington Library), il est acquis auprès du libraire londonien Quaritch pour la somme de **4 234 €**.

- Une contre-épreuve de sanguine d'Hubert Robert, dessin préparatoire au tableau aujourd'hui conservé au Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg appelé «La cuisine hollandaise». Ce tableau, exposé au Salon de 1767, avait donné lieu à un éloge appuyé de Diderot. Par ailleurs, ce genre de scènes intimistes est peu représenté dans le fonds de Besançon. On rappellera que le fonds de contre-épreuves est composé d'environ 130 feuilles, ce qui en fait un des fonds de dessins les plus importants de l'artiste conservé en collection publique. Il fera l'objet au printemps 2013 d'une exposition au Musée des Beaux-Arts, avec catalogue par Sarah Ubassy-Catala, préfacé par Pierre Rosenberg de l'Académie Française.

Cette contre-épreuve est acquise au prix **1 500 €** auprès de la Galerie Tarentino à Paris.

- Un recueil de gravures d'arabesques de l'architecte ornemaniste Juste-François-Nathan Boucher, fils unique du peintre François Boucher. Ces six cahiers d'arabesques parus autour des années 1770 sont difficiles à trouver en un seul volume. Ce dernier, qui porte l'ex-libris d'un collectionneur allemand Hans Furstenberg, rassemble ces arabesques gravées témoignant à la fois du goût de l'époque pour ce genre d'ornement mais aussi de l'influence considérable que les découvertes effectuées à Herculaneum et Pompéi ont eue sur les arts décoratifs européens de l'époque. Il n'est pas inutile de rappeler que l'architecte Pierre-Adrien Pâris fut un propagateur de ce goût nouveau comme en témoigne la décoration du boudoir du duc d'Aumont aujourd'hui conservé au Metropolitan Museum de New-York. La bibliothèque conserve par ailleurs trois magnifiques relevés des arabesques des Loges de Raphaël au palais du Vatican effectués par le même artiste.

Ce volume est acquis auprès du libraire anglais Justin Croft pour la somme de **2 255 €**.

- Une édition originale illustrée des *Offices et prières pour les confrères pénitents de la Miséricorde*, Lyon, 1640. Cette confrérie créée au XVII^{ème} siècle avait pour mission de secourir les prisonniers et de procurer une sépulture religieuse aux criminels condamnés à mort. L'ouvrage est entièrement imprimé en noir et rouge et illustré de 10 gravures sur cuivre pleine page, dont un splendide *Memento mori* au squelette. L'exemplaire acquis rejoint sa ville d'origine, puisqu'il appartenait à la bibliothèque de la Confrérie de la Croix de Besançon, ou *pénitents noirs* : cette importante confrérie, composée des personnes les plus notables de la cité, dont beaucoup de membres du magistrat (l'équivalent du conseil municipal) était une institution de bienfaisance destinée à secourir les pauvres.

Ce volume est acquis auprès de la librairie d'ancien Clagahé à Lyon pour **1 520 €**.

Les Amis des Musées et de la Bibliothèque de Besançon ont toujours eu à cœur depuis de très nombreuses années de soutenir la politique d'enrichissement des collections patrimoniales et artistiques de la Ville de Besançon.

Le conseil d'administration de l'association a souhaité s'associer à ces achats en octroyant à la ville une somme de **3 500 €**, le reste étant pris en charge par les crédits inscrits au budget.

En cas d'accord, les crédits seront ouverts lors de la décision modificative n° 2 de l'exercice, à hauteur de 3 500 €, en recettes au chapitre 13.321.1328.0089032 CS 45000 et réaffectés pour le même montant en dépenses au chapitre 21.321.2162.0089032 CS 45000.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à accepter cette participation financière de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 28 septembre 2012.